

**SERVICE ENFANCE-FAMILLE-JEUNESSE – FIXATION DES TARIFS DES ACTIVITES DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

**CONSIDERANT** qu'en application de l'article L. 2121-29 du C.G.C.T., la tarification des activités du service Enfance-Famille-Jeunesse est fixée annuellement par le Conseil municipal ;

**CONSIDERANT** que, pour permettre l'accès au plus grand nombre des familles landivisiennes, la Ville a instauré une tarification sociale applicable à l'ensemble des prestations proposées en faveur de la jeunesse (activités culturelles, restauration scolaire, centre de loisirs et activités enfance-famille-jeunesse) ;

**CONSIDERANT** que cette tarification sociale est calculée à partir des Quotients Familiaux (Q.F.) établis par la Caisse d'Allocation Familiale (C.A.F.) ;

**CONSIDERANT** que les tarifs sont calculés sur la base des charges supportées par la collectivité sans qu'ils ne puissent être supérieurs au coût de revient et qu'il convient d'harmoniser l'ensemble des grilles de Quotients Familiaux pour l'ensemble des prestations proposées ;

**CONSIDERANT** qu'en 2021, le coût de revient d'un enfant accueilli en Accueil Collectif de Mineurs s'élève à 51,80 € par jour et à 4,93 € par heure en garderie périscolaire soit une prise en charge respective de la Ville de plus de 82 % et 71 % ;

**CONSIDERANT** que, si les tarifs facturés n'ont pas été augmentés depuis 2014, il importe à nouveau de soutenir le pouvoir d'achat des familles landivisiennes en reconduisant le prix de base d'une journée d'accueil en A.C.M. et des activités du service Enfance-Famille-Jeunesse pour les familles landivisiennes ;

Ayant entendu son rapporteur, Madame Nadine ABAZIOU, Adjoint au Maire ;

VU l'avis favorable de la commission « Enfance-Famille-Jeunesse » en date du 23 mars 2022 ;

APRES en avoir délibéré ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

**PAR** 24 voix POUR des groupes « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et « *Un esprit d'ouverture pour Landivisiau* » et 5 voix CONTRE du groupe « *Ensemble pour Landivisiau* » ;

**RECONDUIT**, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, les tarifs suivants :

TARIFICATION SERVICE ENFANCE FAMILLE JEUNESSE 2022\_2023

VILLE DE LANDIVISIAU	QF CAF		A.C.M.*			APS*	THEATRE		Séjour ski févr-22
			JOURNEE	1/2 J	REPAS	1/4 H	enfant	ado	
			sept. 21						
TARIF LANDIVIENS	QF 1	0/400 €	5,70 €	4,50 €	3,30 €	0,27 €	70,00 €	90,00 €	340,00 €
	QF 2	401/500 €	6,80 €	4,70 €		0,30 €	80,00 €	100,00 €	370,00 €
	QF 3	501/700 €	7,80 €	5,60 €			85,00 €	105,00 €	385,00 €
	QF 4	701/900 €	8,80 €	6,60 €		0,32 €	88,00 €	108,00 €	395,00 €
	QF 5	> 900 €	9,20 €	7,60 €		0,35 €	90,00 €	110,00 €	410,00 €
TARIF EXTERIEUR	EXTERIEUR		18,00 €	15,00 €	4,20 €	0,40 €	110,00 €	130,00 €	505,00 €
TARIF UNIQUE	Garderie ACM : de 18 h à 19 h tarif 1/4 h		0,40 €		* ACM : Accueil Collectif de Mineurs (centre de loisirs) * APS : garderie périscolaire				
PENALITES (supplément tarifaire forfaitaire)	ACM : présence sans réservation supplément forfaitaire								4,00 €
	Garderie périscolaire : présence sans réservation supplément forfaitaire								2,00 €
	Présence après 19 h : supplément au 1/4 h au-delà de 19 h								3,00 €
	Facture non payée : à partir de la 2e relance, frais de pénalité forfaitaires								15,00 €
Absence non justifiée	ACM /GARDERIE PERISCOLAIRE : facturation selon la réservation effectuée								
ACTIVITES DIVERSES								landivisien	extérieur
BABY GYM			Le cycle de six séances				10,00 €	15,00 €	
LOISIRS JEUNES			Animation service Enfance-Famille-Jeunesse				2,00 €	5,00 €	
			Animation avec intervenant extérieur				5,00 €	8,00 €	
			Animation vidéo, par jour				6,00 €	10,00 €	
			Sortie avec transport				4,00 €	7,00 €	
			Sortie avec transport et prestataire				10,00 €	15,00 €	

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	24
CONTRE	5

Fait à Landivisiau, le 15 avril 2022

Le Maire,  
**Laurence CLAISSE**

Certifié exécutoire  
 Compte tenu de la transmission  
 En Préfecture, le... 22/04/2022  
 Et de la publication, le... 22/04/2022  
 Fait à Landivisiau, le... 22/04/2022  
 Le Directeur Général des Services,  
 Pascal NANTEL



*(Handwritten signature of Laurence Claisse)*